

REPRESSION POLICIERE RIPOSTE SYNDICALE

L'une de nos camarades sort de 48 heures de garde-à-vue. Lors de la manifestation de jeudi dernier, elle a été arrêté arbitrairement pour "*dissimulation de visage*" (elle portait un masque anti-covid) et "*participation a un groupement en vue de commettre des violences*" (elle manifestait).

Placée en garde-à-vue, elle a **subi deux jours durant pressions et intimidations** de la part d'agents de police et de magistrats dans le double but d'établir un **fichage** (ADN/empreintes digitales) et d'imposer une **sanction sans jugement**.

Cette manoeuvre liberticide ne nous surprend pas. Elle s'inscrit dans une **logique plus large de répression du mouvement social**. A défaut de trouver une issue pacifique sur la question de la réforme des retraites, le **gouvernement d'Elisabeth Borne** et le **ministère de Gérald Darmanin** alignent leur politique sur celle de l'**extrême droite**, et cèdent à la violence et à l'arbitraire.

Le fait ne restera pas impuni.

Face aux intimidations du pouvoir, notre détermination est renforcée, et nous envisageons dès maintenant la riposte.

"je ne veux pas faire peur ou décourager les camarades, ça ne m'empêchera pas de retourner en manif" -- notre camarade

**une injustice fait à un-e d'entre nous
est une injustice faite à tou-te-s**